



**Rapport de conformité
Live to Play Sports
Canada 2024**

Projet de loi S-211 :

Loi concernant la mise en œuvre de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et la modification des tarifs douaniers



Politiques et processus de diligence raisonnable pour se prémunir contre le travail forcé et le travail des enfants

LTP Sports Group inc. s'engage à respecter les normes d'éthique les plus élevées dans l'ensemble de ses activités et pour l'ensemble de ses entités opérationnelles. Dans le cadre de cet engagement, nous nous opposons fermement au travail forcé et au travail des enfants sous quelque forme que ce soit.

Les mesures et processus suivants ont été instaurés pour prévenir le travail forcé et le travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.

1. Audits de conformité sociale des fournisseurs : tous les fournisseurs contractuels de nos marques exclusives sont assujettis par les responsables de la chaîne d'approvisionnement à un audit de conformité sociale des fournisseurs. Cet audit comprend des attestations et des examens portant sur les lois et réglementations, le travail des enfants, le travail forcé, le harcèlement, les salaires et avantages sociaux, les heures de travail, la santé et la sécurité, la non-discrimination, les droits des femmes, la liberté d'association et de négociation collective, l'environnement, la sous-traitance et la communication. Le fait de réaliser un audit négatif ou de ne pas le compléter conduit irrévocablement à un refus de contrat.
2. Déclarations de conformité sociale des fournisseurs : les fournisseurs de marques tierces sont tenus de remplir des déclarations selon lesquelles il est strictement interdit de soumettre quiconque au travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement. Ils doivent également fournir des listes de fournisseurs de marchandises, de matériel ou de services nécessaires à la fabrication des produits de marques tierces. Pour devenir un distributeur de LTP Sports Group inc., une déclaration complète est exigée.

Identifier les risques de travail forcé ou de travail des enfants

LTP Sports Group inc. n'a révélé la présence d'aucune pratique de travail forcé ni de travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement. Ces pratiques ne semblent pas présentes dans notre industrie. La nature verticale de nos chaînes d'approvisionnement, depuis les fournisseurs de matières premières jusqu'aux fournisseurs de pièces, contribue à atténuer davantage les risques de telles pratiques.

D'après LTP Sports Group inc., les risques de pratique abusive sont atténués par les facteurs suivants :

- Les types de produits achetés et distribués
- Les emplacements des usines de fournisseurs
- La quantité importante de fabricants de pièces
- L'apport indirect des matières premières dans la chaîne d'approvisionnement.



Mesures correctives prises dans le cas du travail forcé ou du travail des enfants

LTP Sports Group inc. n'a détecté aucune présence de travail forcé ou de travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement. En conséquence, aucune mesure corrective n'a été prise.

Mesures correctives prises dans le cas d'une perte de revenus occasionnée par le travail forcé ou le travail des enfants

LTP Sports Group inc. n'a détecté aucune présence de travail forcé ou de travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement. En conséquence, aucune mesure corrective liée à la perte de revenus n'a été prise.

Formation sur l'identification du travail forcé ou du travail des enfants

Formés pour suivre les étapes de procédures opérationnelles, des employés de la chaîne d'approvisionnement de Taïwan sont chargés de réaliser l'audit de conformité sociale des fournisseurs. Des questions liées au travail forcé et au travail des enfants y sont incluses.

Évaluation de l'efficacité des mesures prises pour prévenir le travail forcé ou le travail des enfants

L'évaluation de l'efficacité de l'audit de conformité sociale des fournisseurs est fondée sur une combinaison de la réalisation des audits par les fournisseurs et de visites régulières des installations de fabrication en sous-traitance par des employés de LTP Sports Group inc. Ces visites permettent d'évaluer les pratiques de travail réelles par rapport aux critères de l'audit de conformité sociale des fournisseurs.



Approbation et attestation du rapport

Conformément aux exigences de la Loi, notamment de l'article 11, j'atteste avoir pris connaissance des renseignements contenus dans le rapport de l'entité ou des entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance et ayant fait preuve de diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards aux fins de la Loi pour l'année de déclaration indiquée ci-dessus.

NOM Sean Sullivan

TITRE PDG de LTP Sports Group inc.

DATE 1^{er} mai 2024

SIGNATURE 

Je suis autorisé à représenter LTP Sports Group inc.